



COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 juin 2021

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Meï, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion : le mardi 31/08/2021

Pour information, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes à décider d'étendre le remboursement de la saison 2020/2021 pour le foot Loisir. La somme sera comprise entre 222,00€ et 302,00€.

Ce remboursement interviendra sur le relevé n°3 qui clôture la saison.

La Ligue suggère donc de payer le relevé n°2 en l'état, afin de percevoir ces remboursements.

Rappel :

Les permanences de la commission loisir ont repris depuis fin mai. Vous pouvez nous contacter au 04 72 76 01 05 tous les mardis de 17h00 à 19h00 ou par e-mail « loisir@lyon-rhone.fff.fr »

Vous trouverez sur le site du district les feuilles de renseignement foot à 11 et à 8 pour la saison 2021/2022

IMPORTANT : date limite d'inscription **le 30 juillet 2021**

Important :

Tous les clubs ayant réglé leurs cotisations 2020/2021 seront dispensés pour la prochaine saison de :

- L'engagement foot à 8 (18€)
- L'engagement foot à 11 (37€)
- L'engagement coupe (45€)
- L'annuaire (41€)

Pour bénéficier de ce geste, tous les clubs recevront début juillet un e-mail du district auquel il vous faudra répondre impérativement

Cette aide sera financée par le FAR (Fond d'Aide à la Reprise)

Il restera à régler :

- la cotisation (90€)
- les frais de gestion (70€ en cas de prélèvement automatique ou 95€ pour tout autre moyen de paiement)

Reprise des permanences le mardi 31 août 2021

Bonnes vacances !

La commission foot loisir